



## PPRI INFOS n°14 – Septembre 2015

### La vallée de la Senne : une réalité pour trois Régions

A l'occasion de ses 10 ans, l'asbl Coordination Senne - Coördinatie Zenne a organisé les 20, 21 & 22 août, trois jours d'exploration de la Senne et du 'Canal de la Senne', de la source (Naast près de Soignies) à l'embouchure (Zennegat près de Mechelen).

A cette occasion, notre Bourgmestre accompagné de l'Echevin de la Lutte contre les Inondations, Bruno Soudan, se sont rendus à Hal afin d'y rencontrer le Bourgmestre, Dirk Pieters et le Ministre flamand en charge de la Mobilité et des Voies hydrauliques, Ben Weyts.



*M. Weyts (Ministre Flamand), M. Januth (Bourgmestre de Tubize), M. Pieters (Bourgmestre de Hal), M. Soudan (Echevin de la lutte contre les inondations)*

Leur présence dans la Commune flamande voisine fut un signe symbolique d'ouverture vers une collaboration interrégionale et a démontré leur volonté de favoriser le dialogue entre les trois Régions. S'il est vrai que la Wallonie peut agir en retenant un maximum d'eau en amont, la Flandre et Bruxelles ont quant à elles un rôle primordial à jouer en évacuant les eaux en aval le plus rapidement possible.

### Traiter la goutte d'eau là où elle tombe !



Lors du précédent numéro du P.P.R.I. Infos, nous évoquions la nécessité "d'infiltrer la goutte d'eau là où elle tombe", de stocker et renvoyer les eaux à faible débit une fois la pluie passée (de préférence dans son milieu naturel).

En plus de la réflexion menée en interne, Tubize participe à un projet commun avec les Communes voisines de Braine-le-Château, Ittre et Rebecq.

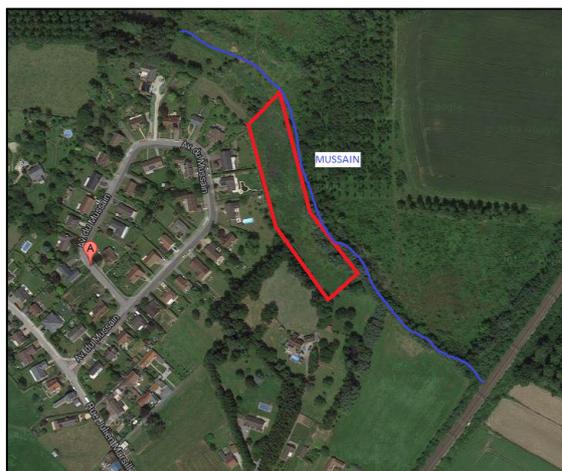
A l'initiative du Contrat Rivière Senne et supervisé par l'Intercommunale du Brabant wallon pour l'aspect technique, ce projet a pour objectif de mettre sur pied un "guide de bonnes pratiques : zéro rejet" pouvant servir de règlement communal visant à promouvoir et inciter à la pratique de l'infiltration des eaux pluviales dans les opérations urbanistiques et travaux publics.

## Achat d'un terrain le long du Mussain (Saintes)

Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (P.P.R.I.), le Conseil communal a accepté à l'unanimité (séance du 14/09/2015) la proposition d'achat d'un terrain de près d'un hectare à la rue Julien Marsille.

Cette parcelle est bordée par le cours d'eau « le Mussain » (catégorie 3 - communal). Celui-ci étant un affluent du Laubecq, la temporisation des eaux à cet endroit participera à la lutte contre les inondations du centre de Tubize.

En plus d'être une zone de rétention, le projet envisagé est d'y faire une zone humide naturelle - voire didactique, qui pourra être colonisée par une faune et une flore spécifiques.



## Le Collège communal de Tubize

### Contact :

**Secrétariat de Bruno Soudan, Echevin de la Lutte contre les Inondations**

Valérie Delbauve – 02/391 39 06 – [valerie.delbauve@tubize.be](mailto:valerie.delbauve@tubize.be)